

Les Grecs devant leurs dieux dans l'Antiquité

André Bernand

Professeur émérite des universités

Dans tous les lieux saints de la Grèce antique, des visiteurs cultivés et curieux – surtout des Français – se pressent pour mieux connaître la civilisation qui est la mère de la nôtre. Que ce soit à Delphes, à Olympie, à Délos, à Athènes, au cap Sounion, à Dodone ou en bien d'autres endroits, on trouve toujours des touristes avides de comprendre ce qui poussait les foules antiques à fréquenter ces sanctuaires. Mais certains visitent les temples comme si c'étaient des cathédrales. C'est le plus sûr moyen ne pas comprendre ce qui fait l'originalité de la religion grecque. La prière, les pèlerinages, les offrandes, les manifestations de piété chez les Grecs anciens sont très différentes de ce qu'elles sont de nos jours. André Bernand, sans s'étendre sur les fondements des croyances, domaine immense et controversé, nous parle ici des rites, car la religion grecque n'est pas une foi mais essentiellement une pratique.

Mythologie et croyances

On a trop souvent confondu la mythologie et la religion grecques. Avant et surtout après la Renaissance, les artistes ont représenté les dieux grecs comme des êtres pittoresques, ayant leurs soucis, leurs querelles de famille, leur cruauté parfois. On leur a souvent donné des noms latins mais, en Grèce, il vaut mieux parler d'Aphrodite que de Vénus, de Zeus que de Jupiter, d'Hermès que de Mercure, de Déméter plutôt que de Cérés. Est-ce parce les modernes se sont informés dans les *Métamorphoses* d'Ovide ou parce qu'ils ont trop fréquenté le *Parnasse* de Leconte de Lisle ? Ces travestissements de l'Olympe grec ont fait méconnaître l'originalité de la religion grecque ancienne, les bases de la croyance dans l'Antiquité.

Des polythéistes sans dogme ni clergé

Deux grands principes doivent être présents à notre pensée. D'une part la religion grecque, dans ses pratiques rituelles, ne repose pas sur un *dogme*, d'autre part elle n'est pas servie par un *clergé*. Tous les citoyens sont des prêtres, d'abord pour sacrifier aux dieux du foyer, mais aussi pour accomplir le rituel des cérémonies religieuses dans la cité. La religion grecque ne repose pas sur un livre, sur une Bible comme la religion chrétienne, mais sur un rituel auquel doivent se plier les citoyens. Dans la Grèce antique, le sentiment religieux n'émane pas de l'individu mais de la cité tout entière et c'est avant tout une pratique, non un dogme, qui s'impose aux citoyens. C'est la cité, non l'église, qui est le cadre de la dévotion.

Bien entendu, il ne faut pas perdre de vue le fait que les Grecs sont polythéistes, et non monothéistes comme les chrétiens. On ne s'adresse pas à Dieu, mais à *des* dieux. Comme le déclare Hérodote (*Histoires*, II, 53) : « J'estime qu'Hésiode et Homère ont vécu quatre cents ans avant moi, pas davantage ; or ce sont eux qui, dans leurs poèmes, ont fixé pour les Grecs une

théogonie, qui ont attribué aux dieux leurs qualificatifs, partagés entre eux les honneurs et les compétences, dessinés leur figures. »

Les théogonies

Cette théogonie n'est pas stéréotypée, mais connaît de nombreuses variantes. La liste des douze dieux, retenue par Eudoxe de Cnide au IV^e siècle et reprise par les Romains, comprend Zeus, Héra, Poséidon, Déméter, Artémis, Arès, Aphrodite, Hermès, Athéna, Héphaïstos et Hestia. Mais en était-il de même au Ve siècle av. J. -C. ? Les tablettes mycéniennes ont révélé que le plus grand des dieux n'était pas Zeus, mais Poséidon. L'individuation des dieux a changé selon les temps mais aussi selon les régions. Il existe *des* panthéons régionaux et la constitution de ces personnalités divines a varié quand la civilisation grecque s'est étendue dans tout le monde méditerranéen et en Asie Mineure. Il y eut alors une prolifération de dieux. Dans la religion chrétienne, ce sont les saints qui sont déclarés protecteurs de telle ou telle ville, mais il n'y a qu'un dieu qui règne sur le monde. En Grèce, non seulement il y eut des variantes dans la liste des dieux, mais selon les cités un même dieu avait des fonctions diversifiées, qui sont exprimées parce qu'on appelle les *épiclèses*, c'est-à-dire les épithètes divines. Madeleine Jost en donne des exemples dans son ouvrage intitulé *Aspects de la vie religieuse en Grèce* : Athéna peut être *Polias*, protectrice de la cité ; *Nikè*, garante de la victoire ; *Phratría*, protectrice de la phratrie ; *Koria*, déesse de jeunes filles ; *Erganè*, industrielle ; *Hygieia*, protectrice de la santé. Ces épiclèses peuvent indiquer des toponymes. Ainsi Artémis est dite *Brauria* parce qu'elle protège le *Brauron*, ou bien *Stymphalia* parce qu'elle veille sur *Stymphale*. Certaines épiclèses renseignent sur la genèse d'un culte : à Tégée, l'appellation d'*Athéna Aléa* renvoie à l'existence d'une déesse *Aléa*, encore indépendante d'Athéna au VI^e siècle av. J.-C.

Nos sources sur les pratiques de la religion grecque

L'exploration de nos sources sur la religion grecque, qui sont à la fois des textes littéraires, des inscriptions et des monuments figurés, réserve à tous moments des surprises.

Les sources littéraires ne manquent pas, qu'elles soient en prose ou en vers. Les réflexions des philosophes nous éclairent. Ainsi l'*Apologie de Socrate* de Platon ou son dialogue *Euthyphron* qui essaie de définir la piété, faisaient réfléchir les Grecs sur l'attitude à adopter vis-à-vis des dieux. Les *discours* des orateurs attiques, qu'il s'agisse d'Eschine, de Démosthène ou de Lycurgue sont pleins d'enseignements sur des cas où la religion est parfois bafouée. Les historiens, de même, renseignent sur le rôle des oracles, des présages, des pratiques. Le traité sur *La constitution des Athéniens* du pseudo-Aristote montre le rôle de la religion dans la vie publique. Les textes des historiens comme Thucydide, Plutarque ou Pausanias fourmillent de réflexions sur la religion.

Les œuvres des poètes sont précieuses pour comprendre le domaine religieux : les *épinicies*, les chants célébrant les vainqueurs dans les Jeux, de Pindare ou de Bacchylide, les *Hymnes homériques* ou ceux de Callimaque, souvent les petits poèmes du livre VI de l'*Anthologie Palatine* et toutes les pièces des tragiques sont à consulter.

Un domaine particulièrement fertile en renseignements est celui des inscriptions grecques. Les philologues, parfois, ne les consultent pas assez. Mais quelle richesse ! Les dédicaces aux dieux faites par des groupes ou par des individus, le calendrier des fêtes, les modalités des cérémonies religieuses, les lois sacrées, les listes de sacerdoces, les ex-voto nous plongent d'emblée dans la vie religieuse, non seulement aux époques dites classiques, mais aux basses époques, ptolémaïques ou impériales, et non seulement dans la Grèce propre, mais dans tout le Bassin méditerranéen et parfois bien au-delà. Sont confrontés parfois des cultes grecs et étrangers. Par exemple, les Grecs ne comprenaient absolument pas le culte rendu par les Égyptiens aux animaux. Donner des tartines de miel aux crocodiles leur semblait une aberration incompréhensible. Ils n'avaient admis que le dieu Pan, mi-homme, mi-bête, dieu aux pieds fourchus, à la tête pourvue de cornes et au sexe imposant, le plus souvent ithyphallique.

Les œuvres des peintres de vases et des sculpteurs rendaient les dieux visibles et, si l'on peut dire,

palpables. Les frontons et les frises des temples faisaient voir les cérémonies du culte et les légendes attachées aux sanctuaires.

Le temple, domaine du dieu

Le temple grec n'est pas un lieu où se rassemblent les fidèles. L'église, elle, dont le nom dérive d'*ekklesia*, est un lieu où se réunissent les citoyens, mais le temple d'un dieu grec est l'habitation de la seule divinité. Il appartient à un *hiéron*, c'est-à-dire à un espace sacré, et son seul habitant est le dieu. C'est dans le *naos*, partie intérieure du temple, qu'était placée la statue de la divinité. N'avaient accès au sanctuaire que des préposés à son nettoyage, comme le jeune Ion qu'Euripide nous montre au travail, dans la pièce du même nom : « Quant à nous, vaquons aux travaux qui, depuis notre enfance, sont les nôtres. Avec ces rameaux de laurier, avec ces guirlandes sacrées, je m'en vais décorer le portail de Phoibos. D'onde fraîche j'arrosrai son parvis. Et les troupes d'oiseaux qui menacent les saintes offrandes, par les traits de mon arc, je vais les mettre en fuite. Car, sans père ni mère, moi, je sers et vénère les autres nourriciers de Phoibos. »

Les fidèles pouvaient pénétrer dans le sanctuaire, mais en aucune façon dans le temple. Encore fallait-il qu'ils se fussent purifiés et gardent un silence religieux ou n'émettent que des prières. C'est ce que leur rappelle Ion, le jeune desservant : « Allez, Delphiens, serviteurs de Phoibos, allez vers Castalie aux remous argentés. Puis, baignés d'une pure rosée, revenez vers le temple. Veillez que, pieuses, vos bouches ne profèrent que pieuses paroles. Veillez que quiconque attend de l'oracle une voix favorable fasse entendre lui-même un langage propice. »

Le sanctuaire était un lieu d'asile. Nul ne pouvait s'emparer d'un fidèle qui n'avait qu'un recours en cas de tentative d'arrestation : s'asseoir sur un des autels du sanctuaire. Arracher un suppliant à ce refuge était un geste gravissime, une offense au dieu qui pouvait être punie de mort. C'est pourquoi, dans *Les Suppliantes*, Euripide dépeint devant le temple de Déméter à Éleusis la vieille reine Aethra et les mères des Sept Chefs : tendant des rameaux d'olivier où s'enroulent des bandelettes de laine, elles supplient qu'on ne les arrache pas à ce lieu saint.

Le bâtiment même du temple était réservé au dieu. Et la distance entre les hommes et les dieux était marquée par le fait que, dans bien des cas, le temple est situé sur une hauteur, dans un cadre naturel qui accentue encore la suprématie divine. Tout au contraire, nos cathédrales sont d'ordinaire bâties en pleine ville, au milieu de la population. « Le temple est en ruines en haut du promontoire », dit le poète ; c'est dans le ciel que la demeure du dieu s'équilibre et semble planer. Les cérémonies religieuses se passent dans la ville, selon un rituel bien défini.

Les rituels

On a peine à comprendre, dans notre État laïque, que toutes les cérémonies civiques de la Grèce antique étaient empreintes de religion, dans la famille comme dans la cité.

Dans la famille, de la naissance à la mort, toutes les étapes de la vie sont marquées par la religion. Cinq ou six jours après sa naissance, le bébé est promené en cercle autour du foyer d'Hestia, déesse protectrice de la maison. C'est la cérémonie des *amphidromies*. Des offrandes sont faites aux divinités veillant sur les nouveaux nés : Artémis, Illythie, Déméter Kourotrophos.

L'entrée dans le monde adulte est célébrée par des offrandes, des banquets rituels, des sacrifices : le *koureion* ou immolation d'un agneau, la *gamelia* ou sacrifice et repas que le marié offrait aux membres de sa phratrie, le *meion* ou sacrifice d'un agneau pour l'entrée de l'enfant dans la phratrie. Les jeunes filles ne pourront être *canéphores* – porteuses des corbeilles dans les processions – que si le statut de la famille le permet.

Le mariage est fêté par des sacrifices aux divinités protectrices du mariage, par la consécration des attributs de l'enfance : jouets, bijoux, chevelure. Le soir, un cortège accompagne les époux de la maison du père de la jeune fille à celle de l'époux. Cela impliquait une nouvelle déambulation autour du foyer.

La mort obéit à des rites de purification, d'exposition ou *prothêsis*, de transport ou *ekphopra* au cimetière, la *nécropolis*, qui doit être hors de la ville. Selon les moyens des familles, les tombeaux sont plus ou moins majestueux. On peut s'en faire une bonne idée en visitant le cimetière du *Céramique*, à Athènes. Au livre II de *l'Histoire de la guerre du Péloponnèse* de Thucydide sont racontées en détail les funérailles des morts à la guerre, selon un rituel codifié.

Dans la cité, les fêtes religieuses obéissent à une séquence de rites bien définis. Toute fête grecque doit comporter une procession ou *pompê*, une prière ou *euchê*, une libation ou *spondê*, un sacrifice ou *thusia*. Selon les cités, l'ordonnance et les convenances de la procession sont réglementées dans le détail : habillement, parures, disposition des participants. Les fêtes d'Andanie, en Messénie, ont été décrites avec minutie par un long décret où rien n'est laissé au hasard.

On honorait les dieux par des statues de différents types. Les fidèles pouvaient respecter : une pierre tombée du ciel, comme le *baïtulos*, ou bien une idole grossière, en bois, le *bretas* ou le *xoanon*. La statue d'un homme s'appelait *andrias*, mais la statue de culte était un *agalma*. Le terme d'*eikôn* désignait une représentation d'être humain, qui pouvait être un portrait ou un buste. Le terme ayant donné *icône* à l'époque byzantine, on croit trop souvent que c'est seulement un portrait. Dans le *naos* résidait le dieu. Il n'était montré aux fidèles que dans certaines fêtes, comme les *Grandes Dionysies* ou *Dionysies urbaines*, qui avaient lieu en mars, ou lors des *Dionysies rurales*, fin novembre. De là ces cortèges bachiques d'Athènes à *Éleusis*, d'où naquit le théâtre grec. Une des vertus des images divines était parfois d'être guérisseuses. C'était le cas à Canope ou à Dendérah en Égypte, mais aussi, en Grèce, par exemple dans le petit sanctuaire encore si charmant de *l'Amphiareion* d'Oropos, aux confins de l'Attique et de la Béotie. À Dendérah existait un hôpital sacré et à Oropos on venait dormir dans le sanctuaire en attendant le songe où apparaîtrait le dieu ou le héros guérisseur.

La carte religieuse, si l'on peut s'exprimer ainsi, assignait aux dieux des territoires de prédilection. Un lien spécial était créé entre le dieu et la région qui l'accueillait. C'était le cas en Égypte : Horus veillait sur Edfou, Phtah sur Memphis, Isis sur Phila, Chnoum sur Eléphantine. De même Athéna protégeait Athènes, Apollon Delphes, Déméter Eleusis, les Dioscures Samothrace, Héraclès Thsaos... Bien entendu l'anthropomorphie grecque différait de la zoomorphie égyptienne, mais le principe était le même.

Dans une phrase en apparence énigmatique, Hérodote (II, 50) a déclaré : « Les noms de presque tous les dieux sont venus d'Égypte en Grèce. » Il veut dire qu'il s'agit d'une « désignation » plutôt que de « noms ». C'est le problème difficile de ce que les historiens des religions ont appelé *l'interpretatio graeca*, c'est-à-dire l'assimilation que font les Grecs avec les dieux étrangers qui leur semblent avoir les mêmes vertus que les leurs. De même qu'un homme pouvait avoir deux noms séparés par « et aussi », *o kai*, de même les divinités portaient parfois deux noms. Ainsi, sur une stèle de l'île des Sétis (El-Hesseh), à la première cataracte, on lisait : « Au roi Ptolémée VI Evergète II et à la reine Cléopâtre sa sœur, dieux Pholimétors et à leurs enfants, ainsi qu'à Amon qui s'appelle aussi Choum, à Héra qui s'appelle aussi Satis, à Hestia qui s'appelle aussi Anoukis, à Dionysos qui s'appelle aussi Pétémpamentis... »

Ce n'est pas une interprétation grecque, ce sont deux façons de nommer le même être divin.

André Bernand

Mai 2001

Copyright Clio 2021 - Tous droits réservés

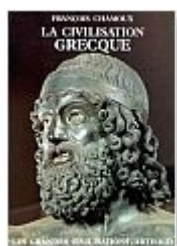
Bibliographie



Le statut de l'image divine dans l'Égypte hellénistique
André Bernand
In Mélanges Pierre Lévêque
Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Besançon, 1988



La religion grecque dans les cités à l'époque classique
Louise Bruit Zaidman et Pauline Schmitt Pantel
Armand Colin, Paris, 2002



La Civilisation Grecque
François Chamoux
Les grandes civilisations
Arthaud, Paris, 1997



Ion
Euripide
Les Belles Lettres, Paris, 1989



Aspects de la vie religieuse en Grèce
Madeleine Jost
Sedes, Paris, 1992